

Les Amis du Domaine de la Brunetterie

Note au sujet de la réhabilitation des Communs

Caractéristiques architecturales d'origine :

Les bâtiments existants aujourd'hui sont les seuls témoins architecturaux de la propriété Sainton datant de la 2^{ème} moitié du XIX^e siècle. Les Communs sont de bons exemples des utilisations multiples du plâtre



en parement de façade. L'architecture éclectique francilienne de la fin du XIX^e siècle se plaît à mettre en œuvre une grande diversité de matériaux (briques, pierre meulière, pierre de taille, plâtre, bois...).

Afin d'éviter un surcoût pendant la construction de l'édifice, certains matériaux sont factices et réalisés avec du plâtre. Sur les communs d'Orgeval, le plâtre est utilisé pour faire les fausses briques et pour faire les parements blancs imitant de la pierre de taille ou les ornements. Les façades sont complètement enduites de stuc-plâtre, d'un mortier incrusté de pierres meulières.

La richesse de ce patrimoine bâti n'est pas uniquement liée à sa forme mais également à cette subtile mise en œuvre de matériaux locaux. Ces stucs recouvrent des murs appareillés en moellons de pierre ourdis avec un mortier maigre (terre, chaux, sable) comme beaucoup d'édifices de cette époque à Orgeval.

L'architecture évoque le pittoresque de la campagne que les partisans de la villégiature affectionnaient. Les façades sont très chargées d'ornements : croisillons, frises avec disques colorés, fausses briques, fausses pierres, panneaux en rocailles, balcons rustiques en bois... les murs en moellons de pierre sont recouverts de divers enduits :

- Du ciment recouvre aujourd'hui le soubassement (pas à l'origine)
- Un enduit de mortier est incrusté de fragments de pierres meulières
- Un enduit de stuc-plâtre figure des fausses pierres (faux chaînages, croisillons, frises...)
- Un enduit de stuc plâtre rouge (chargé de tuileau) figure des fausses briques
- Le réservoir était une tourelle à créneaux aujourd'hui lacunaire.



État de conservation et restauration

Les cartes postales datées de 1904 représentent les édifices des communs dans leur état d'origine, les balcons ont été par la suite tronqués ainsi que les toitures saillantes.

Aujourd'hui, les enduits sensibles à l'eau ne sont plus protégés par la toiture débordante. Ils sont lessivés par les ruissellements d'eau de pluie. Les façades exposées aux flux dominants de Sud-Ouest sont particulièrement dégradées et en voie de disparition.

Dans ce contexte, l'association des Amis de la Brunetterie relève la pertinence de la fiche action N°5 préconisée en 2019 par « Tiriad paysage » car elle rétablit l'architecture d'origine et préserve les enduits des façades. Croquis ci-joint.

COMMUN EST



Façade sud-ouest
Echelle 1:100

Restitution des menuiseries en bois selon un modèle traditionnel cohérent (avec petits-bois)

Restitution des persiennes en bois repliables en tableau

Restitution des balcons en bois ouvragés (selon documentation disponible)

Dépose des enduits ciment et restauration des enduits plâtre

Restauration des modénatures en plâtre blanc figurant de la pierre de taille (chainage, croissillons, frises, ...)

Restauration des enduits rouge figurant des briques

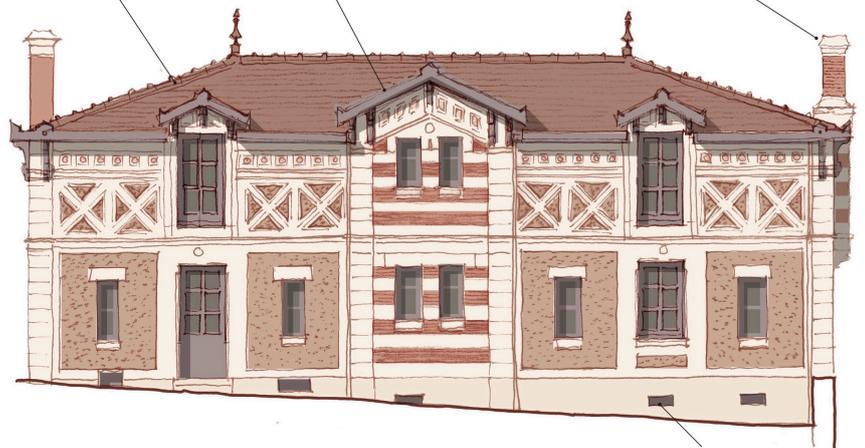
Restauration des enduits de mortier incrusté de fragments de pierres meulrières

Restitution de la baie d'origine

Vérification des bois de charpente et révision de la couverture en tuile

Restitution des chéneaux ouvragés, débords de toiture, bordures de rives, et épis de faîtage

Restitution des sauches de cheminées disparues (selon la documentation disponible)



Façade nord-est
Echelle 1:100

Restauration des grilles de soupiraux

COMMUN OUEST

Suppression des sauches de cheminées ajoutées ultérieurement à la construction et restitution des sauches d'origine



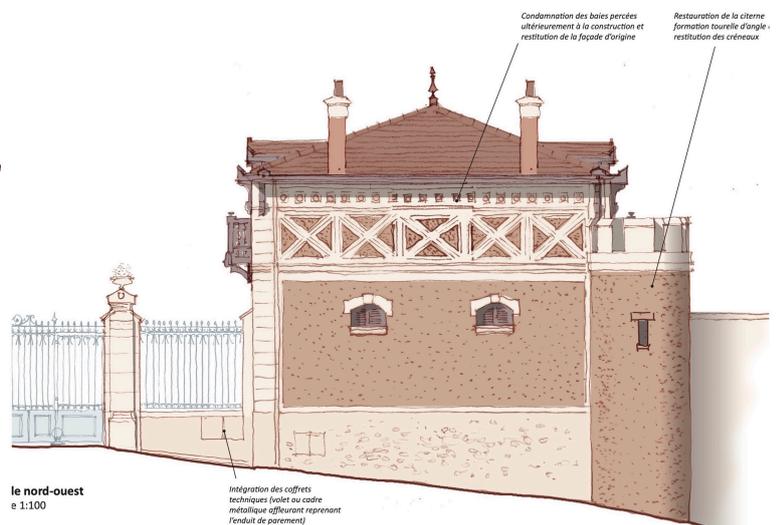
Façade nord-est
Echelle 1:100

Restitution des croissillons

Restitution de la baie selon les dispositions d'origine



Façade sud-ouest
Echelle 1:100



le nord-ouest
e 1:100

Condamnation des baies percées ultérieurement à la construction et restitution de la façade d'origine

Restauration de la cime formation tourrelle d'angle, restitution des créneaux

Intégration des coffres techniques (bois ou cadre métallique affleurant reprenant l'enduit de parement)

En conclusion :

Dans le cadre de la mise en valeur et de la réhabilitation par la commune d'Orgeval, du domaine et du parc public de la Brunetterie, les bâtiments des communs constituent un marqueur patrimonial de l'identité des lieux.

Ces bâtiments, comme celui de l'Orangerie, méritent d'être restaurés dans le respect du vocabulaire architectural et des savoir-faire associés au projet initial. Le projet de restauration doit être envisagé dans le cadre d'une démarche globale et cohérente portant sur l'ensemble du bâti du Domaine : traitement architectural, mise en œuvre des matériaux et finitions, entretien, etc.

Le confortement et la restauration du réservoir-tourelle ainsi que le mur d'enceinte qui le prolonge sur la rue Colombet sont des interventions prioritaires à intégrer avec les mêmes objectifs.

Cette mise en valeur est renforcée par la présence d'un tiers lieu voulu par la commune, dans le bâtiment Est des communs et qui garantit la destination publique des locaux en lien avec l'activité du parc.